

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

Une multitude de sujets pourrait alimenter l'écriture de cette première page : On pourrait parler des réformes territoriales en cours, de la baisse des dotations de l'État, de la canicule et des dégâts qu'elle engendre, et bien d'autres...

Il est cependant tout aussi important, de temps en temps, de se recentrer sur la vie de notre commune. Pour faire reconnaître notre raison d'être et légitimer nos propositions face aux instances accompagnatrices ou décisionnelles, il ne s'agit pas seulement de se mettre dans une position de repli, de se voiler la face, d'user de démagogie ou encore d'aller au conflit. Il faut conduire des actions, anticiper, être solidaires et démontrer par les actes, sur le terrain, au quotidien, de manière rationnelle et transparente que nos choix sont justes et justifiés. Il me semble qu'en ces temps de doute et d'incertitude, ces orientations sont cohérentes.

Au-delà de tout de ce qui peut nous être imposé, il faut réfléchir et s'attacher à mettre en œuvre d'abord ce qui est de notre ressort : n'ayons pas de doute sur la vertu de l'exemple, et ce dans tous les domaines.

C'est dans cet esprit que nous travaillons et que ce bulletin a été réalisé. Je vous souhaite donc une bonne lecture et reste à votre écoute pour en discuter. Bon été à tous

Jean-Marie Fabre



La vie municipale

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a validé les comptes administratifs 2014 :

BUDGET PRINCIPAL : FONCTIONNEMENT

| Dépenses | Réalisé en 2014 : | 230 671 € | Recettes | Réalisé en 2014 : | 253 176 € |
|---|-------------------|-----------|---|-------------------|-----------|
| <i>Électricité, énergie, eau, carburant</i> | | 21 459 € | | | |
| <i>Alimentation (cantine)</i> | | 12 204 € | <i>Impôts et taxes</i> | | 85 460 € |
| <i>Assurances, Impôts et taxes</i> | | 12 299 € | <i>Dotations, subventions et participations</i> | | 108 422 € |
| <i>Charges de personnel</i> | | 100 328 € | <i>Loyers, revenus des immeubles et autres</i> | | 35 848 € |
| <i>Indemnités élus</i> | | 9 771 € | <i>Produits services domaines (vente bois, récoltes, services mairie, etc...)</i> | | 4 834 € |
| <i>Entretien voiries, bâtiments</i> | | 12 709 € | <i>Cantine</i> | | 14 320 € |
| <i>Maintenance matériels, fournitures</i> | | 9 970 € | <i>Garderie</i> | | 2 436 € |
| <i>Téléphone, affranchissement</i> | | 2 642 € | | | |
| <i>Charges financières (emprunts)</i> | | 13 333 € | | | |
| <i>Service d'incendie</i> | | 8 361 € | | | |
| <i>Fournitures scolaires</i> | | 4 190 € | | | |

Excédent section Fonctionnement 2014 : 22 505 €

INVESTISSEMENT

| Dépenses d'Investissement | Réalisé en 2014 : | 133 240 € | Recettes d'Investissement | Réalisé en 2014 : | 33 660 € |
|------------------------------------|-------------------|-----------|---|-------------------|----------|
| <i>Remboursements emprunts</i> | | 117 603 € | <i>Subventions</i> | | 7 257 € |
| <i>Acquisition matériels</i> | | 2 160 € | <i>Report TVA</i> | | 21 400 € |
| <i>Travaux de voirie</i> | | 3 348 € | <i>Opérations comptables et reports</i> | | 4 715 € |
| <i>Travaux bâtiments communaux</i> | | 9 864 € | | | |

Déficit section Investissement 2014 : 99 580 €

ASSAINISSEMENT – RÉSULTAT CUMULÉS AU BUDGET 2014

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 5 719 €, les recettes sont de 23 587 €,

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 465 842 €, les recettes sont de 317 458 €,

Budget déficitaire dans l'attente des retours de subventions en 2015, dont 174 182€ agence de l'eau

BUDGET 2014 DU CCAS (RÉSULTATS CUMULÉS):

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 163 €, les recettes sont de 36 924 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 13 048 €, les recettes sont de 13 048 €.

VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2015 :

BUDGET PRINCIPAL :

Budget de fonctionnement équilibré à **303 459 €**

Budget d'investissement équilibré à **232 727 €**

BUDGET CCAS :

Budget de fonctionnement équilibré à **45 911€**

Budget d'investissement équilibré à **26 800 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Budget d'exploitation équilibré à **17 176 €**

Budget d'investissement équilibré à **225 420 €**

FISCALITÉ :

UNE AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX DE **1,02 %** A ÉTÉ VOTÉE POUR **2015**

Mise en sécurité incendie de l'Auberge :

Comme évoqué dans le dernier bulletin, nous sommes dans l'obligation de mettre l'Auberge (bâtiment communal et Établissement Recevant du Public - ERP) aux normes de sécurité incendie. À défaut, l'établissement devrait fermer. Conformément aux exigences de la commission de sécurité présidée par M. le Sous-Préfet, nous avons dû faire appel à un bureau d'étude pour réaliser un audit sécurité incendie. Suite à la consultation de plusieurs prestataires, c'est VERITAS qui a été retenu, pour un montant d'études de 1 100€ HT. Le diagnostic est en cours et devrait permettre de définir précisément les travaux indispensables et nécessaires, ce qui nous permettra d'avoir un chiffrage précis de l'opération. Les travaux seront finalisés avant la fin de l'année.

Bilan de l'aménagement au terrain de sport du Pêcher :

Comme signalé dans le dernier bulletin, dans le cadre de la convention signée avec le club de Rugby de St-Cernin, le terrain de sport a fait l'objet de réaménagements. Les vestiaires ont été rénovés par une équipe de retraités-bénévoles du RCSC. À partir de la rentrée, le terrain accueillera non seulement des entraînements, mais aussi des matchs. Le public est toujours le bienvenu.

Le bilan financier de l'opération s'établit comme suit :

Dépenses : 8 883 €HT ; Subvention du Conseil Général : 3 500 €



Travaux d'enfouissement de réseau à Pradines :

Les travaux d'enfouissement de réseaux aériens qui présentent des dysfonctionnements et des problèmes de sécurité sont à l'étude. C'est le cas notamment pour les réseaux du village de Pradines. Le syndicat départemental des énergies du Cantal (SDEC) est en train de finaliser le dossier d'études (manque la partie Télécom). Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année.

Agenda d'Accessibilité Programmée - Ad'AP

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public. Depuis le 1^{er} janvier 2015 nous sommes tenus de mettre en accessibilité (non seulement pour les personnes à mobilité réduite, mais également pour les mal-voyants, les mal-entendants, etc...) l'ensemble des lieux recevant du public. Dans ce cadre, nous avons fait réaliser en 2011 un diagnostic de nos bâtiments. Nous devons maintenant aller plus loin et réaliser avant le 27 septembre 2015 un Agenda d'Accessibilité Programmée. Ce document correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé par l'État (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers) ; il décrit les travaux prévus, les dérogations possibles, les montants prévisionnels d'opérations, ainsi que le calendrier d'exécution.



Sont concernés pour les bâtiments communaux : l'Église, la mairie, l'école, la salle polyvalente, l'auberge et l'épicerie. Le diagnostic initial qui prévoyait une opération globale à 140 000€ sera très largement revu à la baisse, puisqu'il ne prenait pas en compte les modes de fonctionnement ainsi que les travaux déjà réalisés, notamment à l'école.

Achat petit matériel :

La tondeuse (modèle familial) a été remplacée par une tondeuse débroussailleuse professionnelle.

Cet investissement s'élève à 2 200€

État civil :

Décès : Monsieur Jean-Marie FROQUIERE, le 19 mai 2015

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :

Madame BOUCHER et Monsieur MERLAUD
au Bourg, place de la mairie.

Madame Sandrine BORNES et sa petite Julie,
au Lotissement des Aldières.

Madame NGO et Monsieur CORBIN à Pradines.

Madame et Monsieur DI MIGLIO à Pradines.

UNE ÉCOLE À LA CAMPAGNE

MARDI GRAS

Cette année le mardi gras s'est fêté un jeudi à St Chamant !! Le jeudi 26 février après la dégustation d'un repas bien mitonné et mijoté, les Aînés de la Bertrande ont invité les enfants de l'école à les rejoindre pour le goûter, participant ainsi à l'animation des TAP.

En échange d'une dégustation de pâtisseries, crêpes et autres gourmandises « faites maison », les enfants ont offert un spectacle de ZUMBA et fait admirer leurs beaux déguisements !!

Merci aux aînés, ainsi qu'aux associations et bénévoles qui s'investissent non seulement dans l'animation du village mais aussi dans la dynamique de l'école.



BILAN des TAP

Changement des rythmes scolaires oblige, cette année, nos enfants avaient école le mercredi matin et TAP (activités périscolaires) les jeudis de 14h30 à 16h30.

En cette fin d'année solaire, c'était l'occasion de faire le bilan sur une année de fonctionnement des TAP. Les enfants ont répondu à une petite enquête qui permettra de mieux cibler « ce qui plaît ». Les questionnaires ont fait l'objet d'une analyse qui sera jointe au bilan annuel du projet éducatif de territoire signé l'année dernière.

Ainsi, des activités telles que la ZUMBA, le RUGBY, l'OCCITAN, les ateliers TISSU et CUISINE, les BALLADES et l'ANGLAIS qui ont eu beaucoup de succès seront reconduites en fonction des disponibilités des intervenants et bénévoles ; Par ailleurs, de nouveaux ateliers sont envisagés : éveil à la MUSIQUE, SPORTS, etc...



FÊTE DE L'ÉCOLE



Ce samedi 20 juin, le temps était au beau fixe pour la fête de fin d'année. À 15h00 le spectacle a commencé malgré le trac des petits et des grands.

Au programme, des acrobaties, des danses d'hier et d'aujourd'hui, du « brise-pied » à la « zumba », des chants, d'ici ou d'ailleurs, en occitan ou en anglais... le tout devant un public conquis et enchanté.

Pour le final, les 12 grands en partance pour la 6ème ont fait une surprise en chanson et

pleine d'émotions à leurs enseignantes.

Suite à ce magnifique spectacle, chacun a pu se détendre autour des jeux organisés par l'association de parents d'élèves et du manège spécialement venu de Salers pour l'occasion.

La soirée agrémentée par des grillades, sandwich, frites et bien sûr des traditionnels desserts et gâteaux préparés par les mamans (ou les papas ??), s'est terminée par un magnifique feu d'artifice ainsi que quelques pas de ZUMBA ...

BREF !!! Une belle fin d'année scolaire !!!!

Au programme cet été, cet automne...

VISITES DE L'ÉGLISE :

L'Église est ouverte de la fin juin et jusqu'à fin septembre, de 10h30 à 18h30, tous les jours.

L'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande propose une **visite guidée de l'exposition sur le Chapitre de St Chamant et sur les Stalles** et œuvres de notre Église, du 15 juillet au 31 août (tous les jours sauf le dimanche), de 15h à 18h30,

« SÉANCES D'ESSAI ZUMBA »

Tous les JEUDIS DE JUILLET, de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente, ateliers découverte Zumba gratuits, proposés par Elena LELAY ; Inscriptions le jeudi 10/09 pour l'abonnement annuel.
Rens. : 06.19.18.81.15 ou 04.63.41.91.57

MARDI 14 JUILLET

Fête organisée par la F.N.A.C.A. dans la cour des écoles - **Vente de pain** cuit au four à bois toute la journée

À partir de 14h00 : **concours de pétanque**

À partir de 19 heures : **Buffet campagnard : saucisses / lentilles** - adultes 13 € - enfants 7 €

SAMEDI 18 JUILLET MATIN

Matinée Découverte et perfectionnement RUGBY organisée par le **Racing Club de Saint-Cernin**
Rendez-vous à tous les enfants nés entre 2002 et 2010, de 10h à 12h au Terrain du Pêcher.

SAMEDI 18 JUILLET EN SOIRÉE

« **L'IVRESSE LYRIQUE** » - **dégustation de Musique et de Vins** organisée par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande, au Château de Saint-Chamant.
17h - Visite du Château.
18h - Diaporama « Le Seigneur de Balzac »

À partir de 19h, **Buffet - Spectacle** proposé par **Hugues Georges** (baryton à l'opéra Bastille) accompagné du pianiste **Pierre Courthiade**, en présence du caviste **Pierre Deshors**.

En soirée, un **buffet froid** sera offert.

Entrée : Adultes : 15 € - Enfants (<12ans) : 8€

SAMEDI 25 JUILLET

Soirée organisée par "Les Aînés de la Bertrande"
- **Repas** à partir de 19h00 dans la cours des écoles - 12€

« LES JEUDIS RANDONNÉES - PROMENADES »

LES JEUDIS 23 JUILLET, 13 AOÛT ET 27 AOÛT

Ballades à la découverte du petit patrimoine autour de Saint-Chamant, organisées par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande. - RDV à 15h sur le place de l'Église - Goûter à l'arrivée (1€50)

SAMEDI 1ER AOÛT : FÊTE DU PAIN À AUZERAL,

organisée par le Comité des Fêtes,
À partir de 10h et tout l'après midi : **Vente de pain** cuit au four du village -

Dès 18h **soirée dansante** et **repas auvergnat** à partir de 19h30.

FÊTE PATRONALE DE SAINT-CHAMANT

organisée par le Comité des fêtes

SAMEDI 15 AOÛT

Messe à 10h30

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h30

Apéritif à l'Auberge à partir de 12 h

À partir de 15h30, **SPECTACLE DE CIRQUE**, jeux pour enfants, etc...

À 18 h, **chanteur de variétés françaises**

Dès 19h, **repas et soirée dansante** avec JM Animations

À 22 h, **feu d'artifice**

DIMANCHE 16 AOÛT -

Concours de pétanque à partir de 14 heures, organisé par l'Auberge des Volcans

À 19 h, **casse-croûte**

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Voyage des Aînés de le Bertrande à Conques et à la ferme aux Autruches de Sénergues (12)

SAMEDI 24 OCTOBRE

Quine organisé par les Aînés de le Bertrande à 14 heures à la salle polyvalente.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

Repas de Noël des Aînés de le Bertrande

NOUVEAU - Chez Monique

A partir de la fin juillet, tous les dimanches, vente de poulets rôtis à la broche.

OPÉRATION « VILLAGE FLEURI »

Nous remercions par avance tous les bénévoles qui par leurs arrosages assidus (indispensables par ces temps caniculaires) contribuent à la beauté des plantations.

Ce qui s'est passé cet hiver... ce printemps...

Vendredi 23 janvier : Renouvellement du bureau du comité des fêtes . Martine Garcelon, présidente et Paulette Marivin, trésorière (et célèbre cuisinière) ont souhaité passer le flambeau, après plus de 7 ans de bons et loyaux services.

Président : Dominique Varlet ; Trésorière : Annick Bioulac ; Secrétaire : Cathy Varlet



Vendredi 6 février : Syndicat des Eaux de la Bertrande

Départ à la retraite de Jean-Pierre Courtine ; passage de témoin à Jérôme Juillard ; Eric Lafon a pris la suite de Georges Lavigne à la présidence du Syndicat

Un grand MERCI à toutes les associations, à tous les bénévoles et volontaires qui participent à la dynamique, à l'aménagement et à l'entretien de notre commune.



D'Avril à Juin 2015 :
TAP Rugby au terrain du pêcheur



Vendredi 29 mai :
Assemblée générale de la chasse
La composition du bureau reste inchangée.

L'association compte 43 chasseurs

Informations – Informations – Informations

Des étapes vers la fin des désherbants

La réglementation prévoit la fin de l'utilisation des désherbants par les collectivités à l'horizon 2020.

À partir de 2022, cette réglementation s'imposera aux particuliers puisque la vente des produits phytosanitaires « pour un usage non-professionnel » sera interdite, tout comme leur détention.

Ces délais relativement longs d'application sont prévus pour donner aux collectivités le temps de s'adapter et de se réorganiser.

Comme vous avez pu le constater, comme bon nombre de collectivités voisines, nous avons décidé d'anticiper ce délai (qui risque d'ailleurs d'être avancé à 2017). En effet, il s'agit d'une question d'environnement, **mais également de santé publique**. Sachant qu'1 gramme de phytosanitaire suffit à rendre non potable 10 000m³ d'eau (plusieurs kms de rivière), sachant que de nombreuses communes sont alimentées en eau potable, pour tout ou partie, par des prélèvements en rivière, sachant que le désherbant utilisé sur les trottoirs et voiries se retrouve directement via le réseau d'eau pluviale dans le ruisseau, il est de notre responsabilité de changer nos habitudes, et d'être exemplaires.

Un travail de fond va donc être mené pour avancer positivement : il s'agit de trouver des alternatives mais aussi de changer notre regard sur les espaces qui nous entourent.



suite - Informations - suite - Informations

Une info à ne pas jeter n'importe où !!

POINT TRI

La réglementation sur la collecte et le tri des déchets stipule que seules les ordures ménagères sont acceptées dans les poubelles marrons.

Comme évoqué dans les précédents bulletins, 3 colonnes pour le tri (verre, journaux/papiers, emballages) sont à la disposition de tous en face du hangar communal ; pour le reste (recyclables et encombrants) nous vous invitons à les amener aux déchetteries intercommunales de Saint-Cernin ou des Quatre Routes de Salers qui sont gratuites pour la population et ouvertes du Lundi au Vendredi, de 16h30 à 18h30 et le Samedi de 9h30 à 12h.



Régulièrement, une quantité importante de déchets recyclables (cartons, textiles, électroménager, etc...) sont retrouvés dans les poubelles marrons (et donc prennent de la place inutilement). Par ailleurs, la place des déchets ménagers n'est pas à même le sol mais dans un des nombreux containers disséminé dans toute la commune. Ces actes relèvent d'une parfaite incivilité.

La collecte des déchets est un service commun rendu à tous. Le non-respect des règles de bases par quelques-uns, entraîne une perte de temps lors de la collecte et perturbe le fonctionnement des chaînes de tri sélectif. Les incivilités de certains engendrent un surcoût financier que tous doivent supporter...

Si vous avez des photos pour amener un peu la rubrique « ce qui s'est passé », n'hésitez pas à nous les faire passer

TERRAINS À BÂTIR

SAINT-CHAMANT

à 2 minutes de la RD922

Exposition plein Sud

École et commerces à proximité

6 LOTS VIABILISÉS de 900 à 1100 m²

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

LE MATIN 04.71.69.22.20

à Saint-Chamant à la salle polyvalente

Initiation ZUMBA Adultes proposée par Elena LE LAY

ZUMBA

Inscription et renseignements sur place ou vous pouvez appeler au : 04.63.41.91.57 ou 06.19.18.81.15

Tous les jeudis de 19h30 à 21h

Nos Nounous Locales :

Mme CHAUVET Sylvie
Eyfandes - 04.71.69.28.21

Mme GRANOULLAC Brigitte
Le Bourg - 04.71.48.47.06

Mme VIDAL Yvette
Les Aldières - 04.71.69.20.91

LV

Vincent

LV

Créations

Toute la petite ferronnerie décorative d'intérieur et d'extérieur

Réalisation de vos idées

LV

Tél. | Fax : 04 71 67 91 56

LV



Christian BIDAN
Autrières - 15140 ST CHAMANT

BROCANTEUR



DEBARRAS Gratuit de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou 06.81.11.22.46 le soir uniquement



Boutique à St Martin Valmeroux
Ouverte le samedi de 10h30 à 12h30



AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg Tél. 04 71 69 40 46
 15140 ST CHAMANT Fax 04 71 69 26 34

Vival
 Viva la vie Chez Monique Viva la vie

Le Bourg - St Chamant
 Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,
Philippe et Sylvie MERCIER

Hameau d'Autrières
 15140 SAINT-CHAMANT

04 71 47 67 32
 06 84 67 58 86

 **Fleurs du Soleil**

La Buissonnière
 Chambres d'hôtes

Joëlle Grellier
 Le bourg
 15140 SAINT CHAMANT

04 71 69 25 33
 06 68 70 02 77

joelle.grellier@wanadoo.fr
 www.fleursdesoleil.fr/crans-maisons/15-grellier.htm

 **S.A.R.L. BATISAP**
 Gérant : J. F. BETAÏLLE

- ◆ PLÂTRERIE PEINTURE
- ◆ DÉCORATION ISOLATION
- ◆ RAVALEMENT DE FAÇADES
- ◆ REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

CHEMIN DE COISSY - 15000 AURILLAC
 TÉL./FAX 04 71 62 76 43 - batisap15000@orange.fr

GARAGE ALAIN CHAUVET
 Véhicules occasions
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
 04 71 69 28 80

Fax 04 71 69 28 21

GAEC DE CONCHES
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP
 Éleveurs Montbéliardes
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
 lafon.eric15@orange.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51
 Portable : 06 76 38 67 05

 **Ets GARCELON** Raymond

TRAVAUX PUBLICS
 MAÇONNERIE

15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX
 Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17

SIRET 318 279 684 00019

Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
 06 82 48 09 82

A St Chamant les
 mercredis et
 vendredis

